

LE LAC CORNU

Ce lac, qui doit son nom à sa forme figurant deux cornes, se niche aux pieds de l'Aiguille Pourrie et de l'Aiguille de Chalanon. La majesté et l'austérité du paysage environnant lui confèrent un caractère montagnard très marqué. Il s'agit d'ailleurs du lac à vocation piscicole le plus haut du département, et il ne dégèle souvent que tard dans la saison : renseignez-vous avant d'aller y pêcher.

Le lac fait actuellement l'objet d'un plan de gestion et d'un suivi scientifique quinquennal (2009-2013), dans le cadre duquel est effectué un empoissonnement monospécifique en cristivomer, visant à offrir une pêche de qualité dans ce cadre hors du commun.

Caractéristiques du lac :

Altitude : 2276 m

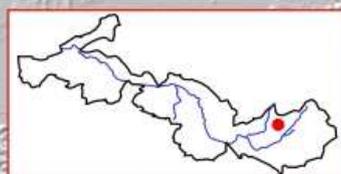
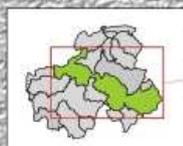
Superficie : 5,3 ha

Profondeur maximale : 20 m



Niveau de difficulté

Densité de poisson



Accès : par la N 205 et la télécabine de Planpraz à Chamonix. Puis 1 h 30 de marche, sur 415 m de dénivelé.

Carte IGN TOP 25 3530 E7

PÊCHE EN RÉSERVE NATURELLE

La pêche est autorisée sur ces territoires
Merci de respecter la réglementation



Bivouac autorisé du coucher au lever du soleil



Peuplement piscicole : Cristivomer, Omble chevalier.

Réglementation : parcours de première catégorie.